



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Les nouveautés de la rentrée scolaire 2014-2015

Neuf mois après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la Ville a décidé d'adapter le service de restauration aux besoins exprimés par les familles et de poursuivre ses actions en matière d'éducation nutritionnelle.

Pour la rentrée 2014-2015, un service de restauration scolaire le mercredi midi sera proposé aux familles dans chaque école. Ce service fonctionnera de 11h45 à 13h. La Ville propose dans un premier temps une restauration froide simplifiée et élaborée par la diététicienne de la direction municipale de l'Education. A terme, l'objectif est de servir un repas chaud comme les autres jours de la semaine.

Les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants à 11h45 après la classe, ou de leur permettre de déjeuner à l'école avant de venir les chercher entre 13h et 13h30.

Pour les enfants inscrits en centres de loisirs municipaux le mercredi après-midi, un service de bus au départ des écoles, est toujours proposé pour rejoindre les lieux d'accueil.

A noter qu'avant la réforme Darcos de 2008 sur les rythmes scolaires, 30% des enfants mangeaient le mercredi midi à l'école. Aujourd'hui, 10% des enfants fréquentent la garderie du midi. Pour dès à présent s'organiser, la Ville invite les familles à répondre à un sondage en ligne sur le site internet de la Ville www.vivre-a-niort.com jusqu'au 11 juillet pour évaluer leurs intentions d'inscription le mercredi au service de restauration et/ou en centre de loisirs.

Pas de changement de rythmes scolaires

La Municipalité ne souhaite pas changer les rythmes scolaires cette année. Elle fera un bilan en septembre de l'année scolaire et périscolaire écoulée, rencontrera les acteurs des écoles (enseignants, représentants des parents d'élèves, personnels des écoles) pour échanger sur ce sujet.

Elle organisera d'octobre à décembre des tables rondes thématiques avec ces mêmes acteurs et les Niortais.

Après cette phase de bilan-concertation, les élus feront en janvier-février 2015 le choix de faire évoluer ou non les rythmes scolaires à Niort et le contenu des activités périscolaires.